



Group'Info primaire

Bulletin d'information du Groupement de Parents
Décembre 2010

Le mot de la Présidente

Un grand Merci à tous les parents pour votre confiance car cette année encore, nous sommes majoritaires dans les 3 écoles du Perray suite aux élections de parents d'élèves.

Depuis les élections, j'ai remplacé Mme SAIGOT en tant que présidente. Nous la remercions pour ces années de présidence et son soutien dans le cadre de mes nouvelles fonctions.

Je me présente donc en quelques mots. J'habite Le Perray depuis 3 ans et demi et je suis maman de 3 garçons qui fréquentent les écoles du Perray (Pont Marquant et Platanes). Je suis adhérente au groupement de parents depuis mon arrivée sur la commune. Je suis disponible ainsi que les membres de l'association pour vous informer, vous rencontrer à tout moment.

Laurence DALLEMAGNE, présidente du Groupement de Parents

LES DOSSIERS DU GROUP' INFO

Notre association est abonnée au mensuel « *La lettre des parents* ». Pour cette fin d'année, nous vous avons fait un résumé d'un article sur un sujet épineux : les devoirs (page 4)

ACTUALITES DE FIN D'ANNEE

Notre group'info de décembre est l'occasion pour nous de vous faire part de l'actualité des écoles du Perray-en-Yvelines :

- Le compte rendu des conseils d'école sur internet
- La nomination d'une nouvelle psychologue scolaire dans le cadre du RASED (Réseau d'Aide et de Soutien des Elèves en Difficultés)
- Les travaux à la l'école de la Barantonnerie
- L'actualité de l'ALSH
- Le Pont de l'ascension
- Des sorties culturelles enrichissantes pour nos écoliers

Et des vacances de Noël riches en évènements au Perray....

Les commerçants du Perray ont créé une association ce printemps afin d' « animer notre ville ».

Ils sont notamment à l'origine de la patinoire qui sera sur la place de la mairie pendant toutes les vacances de Noël, pour la plus grande joie des petits et des grands à partir du samedi 18 décembre.

De plus, ils organisent une journée spéciale le mercredi 22 décembre : tombola avec de jolis lots à gagner, photo avec le Père Noël, maquillage d'enfants, cours de dessin gratuits, initiation à la sculpture sur glace, fête à l'image de celle qu'il y a eu l'an dernier à l'école des Platanes.

Un goûter sera offert à tous les enfants.

**JOYEUSES FETES DE
FIN D'ANNEE A TOUS**

Le RASED résiste mais....

Mais, comme l'année dernière, il n'est plus constitué dans les faits que d'un seul membre, Mme Hélène TRÄSCH, psychologue scolaire.

Le poste de maître G est pourvu, mais Mme LEBAILLY est actuellement en longue maladie. Le poste de maître E est sédentarisé sur une école des Essarts le Roi.

Comment fonctionne-t-il?

- Des aides rééducatives, menées par le maître G, visent à redonner confiance à l'enfant, à développer son désir d'apprendre pour favoriser son adaptation à l'école,
- Les actions du psychologue scolaire comportent l'observation de l'enfant en classe et/ou un examen individuel, en accord avec ses parents et son enseignant. Par contre, le psychologue ne fait pas de suivi. Ses actions visent à proposer des formes d'aides adaptées (au sein et à l'extérieur de l'école), à favoriser leur mise en œuvre, éventuellement à accompagner la famille dans la recherche d'une orientation appropriée.

Le psychologue participe aussi à la prévention des difficultés ainsi qu'à l'accompagnement de la scolarité des élèves en situation de handicap.

- Le poste de maître E, destiné à mener des aides pédagogiques visant à aider l'élève à dépasser les difficultés qu'il rencontre dans les apprentissages et à maîtriser ses méthodes de travail n'est pas pourvu. Ces aides pourront être apportées en partie au moins grâce à l'APE (Aide Personnalisée à l'Enfant) mise en place dans les écoles par les équipes enseignantes.

Comment intervient le RASED?

Le RASED intervient à la demande des équipes enseignantes ou des parents. Dans tous les cas, la collaboration de chacun avec le réseau est indispensable.

Les aides spécialisées ne se substituent pas à l'action des enseignants en classe.

Si la collaboration aboutit à la mise en œuvre d'un projet d'aide spécialisée -pédagogique ou rééducative- ou bien à une action du psychologue, l'enfant participera pendant le temps d'enseignement au sein de l'école à un dispositif adapté.

Hélène TRÄSCH sera présente le vendredi matin à l'école maternelle.

Barantonnerie : des travaux inachevés mais en bonne voie

Les travaux à l'école de la Barantonnerie ont pris du retard, essentiellement sur l'extérieur des bâtiments. En tout, 26 entreprises travaillent sur le chantier. Les problèmes de chauffage et d'alarme ont été résolus et toutes les classes occupées ont été refaites (revêtements de sol, électricité, peinture, plafonds, isolation et menuiseries). Seule la classe de Mme Espinat devrait déménager au cours de l'année.

Ces travaux destinés à améliorer la vie de nos écoliers actuels et futurs perturbent néanmoins le bon fonctionnement de l'école notamment en ce qui concerne les activités d'initiation aux échecs et à l'informatique. Nous souhaitons donc vivement, comme l'équipe municipale, que le chantier se termine rapidement et que tout sera mis en œuvre pour cela.

Notre site internet : un outil qui s'enrichit

Dans un souci d'économie et d'écologie, il a été décidé lors des conseils de classe des trois écoles élémentaires (à titre d'essai aux platanes) de transmettre le compte-rendu de ces conseils par le biais des panneaux d'affichages et des trois sites internet suivants :

- Celui de la mairie : <http://ville-le-perray-en-yvelines.fr/sommaire.php3/>
- Celui du groupement de parents : <http://groupementdeparents7.free.fr/>
- Et celui de la FCPE : <http://fcpeleperray.e-monsite.com/>

Moins de papier, nous pouvons saluer cette initiative. Néanmoins, si vous préférez un support papier, vous pouvez bien sûr en faire la demande par le biais du cahier de liaison

ALSH : ça avance...

Point sur les travaux :

La construction du mur extérieur a commencé le 22 novembre. Le chemin demandé par les parents ne passera pas sur l'aire de jeu des enfants. De plus, un revêtement a été commandé pour le chemin d'accès extérieur du bâtiment qui est glissant.

La sécurité n'est pas oubliée et le grillage a été changé autour de la mare, le regard a été scellé et la prise à l'intérieur du nouveau bâtiment n'est pas électrique mais téléphonique donc sans danger puisqu'il n'y a pas de courant. Entretien et élagage du parc sont effectués régulièrement.

Des cloisons de séparation entre les toilettes ont été commandées, elles devraient être relativement vite installées (pas d'appel d'offre puisque moins de 4000 euros)

Petits rappels sur les activités:

Sur les activités du midi, Il a été demandé que les enfants ne soient pas mis devant la télé systématiquement les jours de mauvais temps et que les animateurs soient plus vigilants quant aux dessins animés proposés (qui ne correspondent pas toujours aux âges des enfants) ; que d'autres activités soient proposées, qu'ils puissent jouer dehors dans la mesure du possible (surtout pour les enfants habillés comme le temps le permet !)

Les activités des vacances sont toujours affichées même s'il ne s'agit que d'une trame car ce sont les enfants qui choisissent leurs activités, qui aident à l'établissement du planning car ils sont en vacances, qu'il s'agit de loisirs et qu'ils ne sont pas obligés de faire les activités s'ils ne veulent pas. Il est donc difficile de l'envoyer aux parents longtemps à l'avance surtout que les animateurs ne préparent que quelques jours avant les vacances.

Organisation : important

- Il est impératif que chaque personne venant chercher un enfant se fasse connaître avant toute chose à l'animateur d'accueil dans le nouveau bâtiment. Ce dernier a les listes des enfants par classe et par école. Beaucoup de parents oublient car ils commencent par chercher leur enfant et n'ont pas de ce fait toutes les informations venant de l'école (cahier de liaison, cahiers de vie et autres !). Un meuble à tiroir va être mis en place pour recevoir les affaires scolaires des enfants triées par classe.
- Les animateurs connaissent les parents et quand ce n'est pas le cas ils demandent les papiers d'identité (ce qui est parfois mal perçu !). De plus, toutes les personnes qui viennent doivent être autorisées par écrit par les parents.

Où se garer au centre de loisirs ?

Le parking n'appartient pas à la mairie et il n'y a qu'une tolérance pour les parents qui viennent chercher leurs enfants : **le civisme de tous est réclamé !!!** Même s'il est difficile parfois de se garer, il y a de la place aussi rue de Chartres.

Assurance

Pensez à vérifier que vos enfants sont bien protégés ! En effet, si tous les enfants sont bien couverts au titre de la responsabilité civile pour les dommages causés aux autres, il est possible qu'ils ne bénéficient pas de **la garantie individuelle accident en cas de préjudice grave pouvant entraîner des soins coûteux pour les familles.**

Pont de l'ascension : A prévoir dès maintenant

En effet, puisque nos écoliers ont vu leurs vacances de Toussaint réduites d'une journée, le vendredi suivant le jeudi de l'ascension ne sera non seulement pas travaillé mais le centre de loisirs sera lui aussi fermé.

Les Devoirs : de l'aide parentale à l'autonomie

Dans sa scolarité, l'enfant connaît une période transitoire entre une phase d'apprentissage aidé (l'élémentaire) à une phase d'apprentissage autonome (au collège). Les parents doivent apprendre peu à peu à s'éclipser sans se rendre invisibles et favoriser ainsi l'épanouissement scolaire de l'enfant.

Les devoirs, étant enfant, on n'y coupe pas ! Bien après le bac, les étudiants ont encore des devoirs à faire afin de montrer leur capacité à gérer seuls une masse de travail importante. L'apprentissage de l'autonomie passe essentiellement par cette pratique du travail scolaire à la maison. Les devoirs permettent à l'enfant de prendre ses responsabilités, d'assumer personnellement un travail et de respecter des engagements de délai.

Pour les parents, les devoirs sont le lien qui les relie à l'école, lieu majeur dans la vie de leur enfant. Ils sont ainsi impliqués dans le processus d'apprentissage de ce dernier, avec pour difficulté le fait de devoir se cantonner au rôle d'accompagnant. Parfois, la tentation est forte de faire les exercices à la place de l'enfant (par envie d'aider, pour une plus grande rapidité ou par lassitude). C'est la dernière des choses à faire.

Évidemment, un coup de pouce est toujours bienvenu : photocopier la page d'un livre, l'aider à consulter un article sur internet, faire réciter une poésie, lui montrer comment faire un dessin... Mais cela ne doit pas aller plus loin. Plus tard, au collège, les élèves devront de se débrouiller seuls. L'intervention des adultes, importante en primaire, va se limiter peu à peu pour devenir exceptionnelle.

Susciter des vocations ?... Des sorties enrichissantes

Les enfants de l'école des Platanes qui ont visité l'exposition sur le peintre Monnet au Grand Palais ont eu bien de la chance.

Ils ont particulièrement apprécié d'avoir des écouteurs pour suivre les explications de la conférencière.

Puis, ils ont pu participer à un atelier et peindre sur des toiles pour colorer des œuvres de Monnet. Cela a-t-il fait naître des vocations ?

A défaut, les enfants ont eu accès à une part de culture. Cette visite a permis des ateliers en classe notamment sur la peinture "de virgules" en les estompant à la manière du peintre.

Les enfants de grande section au Pont Marquant auront aussi accès à la culture et iront faire une visite au Palais du roi de Rome à Rambouillet pour une exposition sur les artistes de Montparnasse des années 30.

Les CM1 de Mme Guilbert Amice partiront en classe de neige en Haute Savoie au Grand Bornand du 3 au 11 janvier 2011.

Tous les enfants de la Barantonnerie iront le 17 décembre au cinéma le Grand Rex voir le dernier Walt Disney.

Les délégués de classe : un rôle important

Les élèves, de CP jusqu'en CM2, élus délégués de classe en début d'année, ont pour mission de transmettre les souhaits de leurs camarades de classe à l'équipe enseignante.

Pour cela, ils auront plusieurs réunions avec la directrice pour transmettre les idées de la classe de façon à améliorer la vie de l'école et la rendre active. Les enfants non élus peuvent transmettre leurs idées aux délégués ou aux sous délégués. De par les discussions des enfants entre eux puis avec la directrice, le tout relayé par les représentants de parents lors des conseils d'école, les idées de nos enfants prendront peut-être forme pour leur plus grande joie.

N'hésitez pas à faire remonter les idées d'aménagement de la cour ou autres que peuvent avoir vos enfants pour que nous puissions les relayer auprès des équipes enseignantes et appuyer leurs demandes.

Comment pouvez-vous contacter le Groupement de Parents ?

Laurence DALLEMAGNE (Présidente): 06 70 64 20 78 (laurencedallemagnegp@sfr.fr)

Ecole des Platanes

Blandine LECLERC-FLECHE : 06 87 30 06 96

ECOLE DE LA BARANTONNERIE

Delphine BEDIU : 06 80 68 51 24

ECOLE DU PONT MARQUANT

Valérie DUPONT : 06 89 87 32 38 / Marie NIETO : 06 82 37 29 20

COLLEGE LES MOLIERES-Les Essarts le roi

Chantal GORECKI : 01 34 84 60 15 / 06 83 24 85 01 (chantal.gorecki@wanadoo.fr)